destination et n'hésitent pas à sacrifier la régularité à la commodité et au confortable. L'architecture anglaise moderne est, avant tout, pittoresque et personnelle; parfois elle atteint le beau, si elle ne le rencontre pas toujours. Parmi les architectes anglais contemporains les plus connus, nous citerons : E.-M. Barry, architecte du Parlement, dont il compléta le palais; son frère, C. Barry, président de l'Institut royal des architectes britanniques; Perrey, vice-président de cet Institut; Jackson, l'architecte de l'université d'Oxford; Owen Jones, dont la *Grammaire de l'Ornement* est connue du monde entier, et qui fut chargé de la décoration du palais de Sydenham; H. Jones, qui construisit une partie des halles de Londres; Pearson, à qui l'on doit de nombreux édifices religieux, et qui obtint une première médaille et la croix de la *Légion* d'honneur à l'Exposition universelle de 1878; Seddon, recommencé à la même Exposition; Street, membre de l'Académie royale, qui éleva le nouveau palais de Justice, à Londres; Shaw, un des maîtres de l'architecture religieuse; Waterhouse, constructeur du musée d'histoire naturelle à South Kensington; Wichcord, vice-président de l'Institut royal; Wyatt, Cockerell, Altchison, Clarke, etc.

Musique. La musique anglaise, en décadence à la fin du XVIIIe siècle, s'est relevée avec des compositeurs d'une science indiscutable, sinon d'une puissante originalité. La musique dramatique et d'opéra n'a, toutefois, qu'un nombre fort restreint de représentants. Sir Julius Benedict (1804-1885), le plus illustre peut-être, a donné un grand nombre d'opéras parmi lesquels il faut citer : *les Fiancés de Venise*, *les Croisés*, *le Lys de Killarney*; des oratorios, dont l'un, *Sainte Cécile*, obtint un immense succès à Paris, des concertos, des sonates, des etc.; il était correspondant de l'Institut de France. Balfe (1808-1870), imitateur des Italiens, d'un talent élégant et facile, écrivit beaucoup pour le théâtre; ses partitions les plus connues sont : *le Puits d'amour*, et *les Quatre-Fils Aymon*. G.-A. Macfarren (1813), directeur de l'École royale de musique, a produit des œuvres fort remarquables : ouvertures (*du Marchand de Venise*, de *Roméo et Juliette*, de *Don Carlos*, etc.), *Songs*, tirés des idylles de Tennyson, de Shakspeare, oratorios (*la Résurrection*, *Joseph*), cantates (*la Dame du Lac*, etc.). On doit à J.-L. Hatton (1815) de nombreux opéras : *la Reine de la Tamise*, *Pascal Bruno*, *Rose*, *Sardanapale*, *Pizarre*, *Henri VIII*, et 150 oratorios ou cantates, dont la plus célèbre est *Robin Hood*. Une des gloires de la musique anglaise, William-Sterndale Bennet (1816-1875), a laissé plusieurs chefs-d'œuvre : *les Nymphes de la Forêt*, *Parisina*, *les Joyeuses Commères de Windsor*, sans parler d'un nombre considérable d'oratorios et de symphonies. Howard Glover ne peut lui être comparé; mais, toutefois, il a fait preuve de talent dans *Hero et Léandre*, scène dramatique; l'ouverture de *Manfred*, l'opéra de *Ruy-Blas*, etc. Brinley Richards (1819), peut-être le plus original des musiciens anglais, a acquis une véritable popularité avec ses chants : *Chant de guerre cambrique*, *la Harpe galloise*, etc., son célèbre *God bless the Prince of Wales*, et *la Marche de Camarthen*. Arthur Seymour Sullivan a donné deux opéras-comiques qui ont obtenu un certain succès : *le Sorcier* et *le Pinafore* et plusieurs oratorios, parmi lesquels (*l'Enfant prodigue* et *la Lumière du monde* sont appréciés des musiciens; Leslie a écrit aussi pour le théâtre; son *Brave Dick Turpin* est une sorte d'opérette qui mérite d'être signalée. Cowen (Frédéric-Hymen), un jeune (il est né en 1852), s'est montré compositeur de premier ordre dans deux opéras : *Pauline* et *la Rose virginale*. Alfred Holmes, qui avait presque adopté la France comme patrie, a fait preuve de talent dans *Inès de Castro*, opéra en cinq actes, et dans ses symphonies : *Jeanne d'Arc*, *la Jeunesse de Shakspeare*, et surtout *le Siège de Paris*. L'oratorio, la cantate sont dans le goût du peuple anglais; leurs grands musiciens, nous l'avons vu, ont cultivé ces genres. Il en est qui s'en sont fait, pour ainsi dire, une spécialité; tels sont : Horsby, Cusins, Ritter, Phillips, Lake, etc. La musique religieuse a aussi des représentants fort nombreux et très remarquables en Angleterre. Le plus célèbre est Henri-John Gauntlett (1806-1876); viennent ensuite Ridley, Richmond, Rew, Richardson, Rogers, Wale, Stark, Cooper, Spark, Troman, Young Wilson, Holmes. Presque tous ces compositeurs sont des virtuoses distingués et constituent une école d'orgue qui compte parmi les meilleures de l'Europe.

L'Angleterre n'est pas riche en chanteurs et en cantatrices, cependant on peut citer avec honneur M. Ch. Santeley, Mmes Santon-Dolby, Wilson et Georgina Weldon, également connue par ses démêlés avec le compositeur français Gounod.

— *Histoire.* Le 15 avril 1872, M. Gladstone qui, après avoir parcouru en 1869 et 1870 une si triomphante carrière, perdait de jour en jour de son influence, éprouva un échec à la Chambre des communes au sujet d'une motion de sir Massey Lopes, tendant à établir une fixation nouvelle des taxes locales. Comme le premier ministre n'était pas en principe l'adversaire de la proposition Lopes, il ne se crut pas obligé de donner sa démission; mais, depuis ce jour, les tories gagnèrent constamment du terrain, et, le 13 mars 1873, le cabinet se retira devant le vote de la Chambre des communes, défavorable au bill ayant pour objet de transformer l'université protestante de Dublin en une université mixte. M. Disraeli, comprenant les difficultés qu'il éprouverait, lui, conservateur, à gouverner avec l'appui d'une Chambre libérale, déclina la mission de former un ministère; sur la demande de la reine, M. Gladstone reprit son portefeuille; mais se voyant mollement soutenu par les libéraux, malgré les services par lui rendus à la cause populaire, il prit une résolution extrême. Il fit appel à la nation, et, le 24 janvier 1874, parut une ordonnance prononçant la dissolution de la Chambre des communes. Quoique disloqué par des démissions partielles, le cabinet libéral se présentait pourtant aux électeurs dans de bonnes conditions. Malgré le payement de l'indemnité de l'« Alabama », les frais de la guerre contre les Achantis et le rachat des télégraphes, il avait réduit de 500.000.000 de francs la dette publique et aboli pour plus de 300.000.000 de taxes; bien plus, il accusait un excédent de recettes de 125.000.000 et faisait prévoir la suppression plus ou moins prochaine de l'impôt sur le revenu. Contre toute attente, le parti conservateur obtint une majorité considérable en Angleterre. En Irlande, au contraire, la victoire demeura aux libéraux. En somme, sur 652 membres, le Parlement compta 349 conservateurs, soit une majorité de 46 voix. La minorité se décomposait : 1° en libéraux proprement dits; 2° en fédéralistes irlandais (51 membres); 3° en républicains ou socialistes (7 membres). Deux ouvriers mineurs, grâce à l'action des *Trade-Unions*, entraient dans le Parlement et le moins démocratique de l'Europe. Cette fois M. Gladstone donna sa démission, qui fut acceptée, et M. Disraëli revint au pouvoir. La fin de l'expédition contre les Achantis coïncida avec l'avènement du ministère, qui fut bientôt suivi de la retraite politique du premier ministre démissionnaire. La direction du parti libéral échut au marquis de Hartington (1875).

Pour la première fois depuis le dernier ministère de sir Robert Peel, les conservateurs arrivaient aux affaires, non plus grâce à la tolérance précaire d'une majorité libérale divisée contre elle-même, mais par l'effet conscient de la volonté nationale. En 1859, en 1866, lord Derby et M. Disraëli n'avaient dû leur courte existence ministérielle qu'aux dissensions intestines de leurs adversaires et ils s'étaient vus dans l'obligation de prêter les mains à l'accomplissement des réformes qu'ils avaient le plus vivement combattues. Porté au pouvoir par une majorité considérable, M. Disraëli allait peut-être profiter de cette indépendance, et il ne manquait pas de gens pour prédire que l'on allait enfin voir le véritable esprit conservateur remettre en question les résultats d'un demi-siècle de progrès. Il n'en fut rien. M. Disraëli eut la sagesse de mettre une sourdine à ses convictions, et, à peut-être, les trois tentatives malheureuses, bien vite suspendues devant le moindre signe de réprobation publique, il maintint ou développa un certain nombre de réformes inaugurées par l'ancien cabinet.

Le ministère Disraëli, on ne saurait le nier, s'occupa avec sollicitude du sort des classes laborieuses et présenta au Parlement un certain nombre de lois d'affaires. A l'extérieur, il renonça catégoriquement à la politique d'expectative et d'indifférence suivie par l'Angleterre depuis sir Walpole jusqu'à M. Gladstone, et résolut de prendre une part éventuelle aux événements continentaux. De concert avec celui de Saint-Pétersbourg, le cabinet de Londres intervint en notre faveur et avec succès auprès de l'Allemagne, inquiète de notre prompt relèvement et prête à nous déclarer une nouvelle guerre (mai 1875).

Lorsque l'insurrection de l'Herzégovine réveilla la question d'Orient, l'Angleterre, cessant un moment de couvrir la Porte de la sollicitude quelque peu embrageuse dont elle avait fait preuve lors de la guerre de Crimée, ne cacha point ses sympathies pour les insurgés, convaincue que la Russie lui serait désormais plus redoutable en Asie que sur le Bosphore, et c'est évidemment pour prendre ses sûretés, quant à la route maritime des Indes, qu'elle racheta 170.000 actions de la compagnie de Suez. Cela fait, elle accepta sans trop de répugnance l'idée d'un démembrement de l'empire des Osmanlis et adhéra à la note Andrassy (v. ORIENT [*Question d'*]), tout en se réservant le droit de s'abstenir de toute action ultérieure. Mais M. Disraëli fit preuve d'une maladresse sans exemple lorsque, demandant au Parlement d'autoriser la reine à joindre à ses titres celui d'impératrice des Indes (avril 1876), il confessa que l'objet du bill « était de conférer à la reine un titre égal à celui de l'empereur de Russie, dont la domination, s'étendant de plus en plus dans l'Asie, menaçait la puissance anglaise dans l'Inde; il fallait donc pour se mettre sur la défensive aux yeux des masses populaires de l'Inde, opposer à un empereur une impératrice ». Il était impossible d'avouer plus naïvement le dépit et les craintes qu'inspirait à l'Angleterre les progrès du tsar en Asie. Peut-être faut-il chercher dans ce dépit l'explication des incohérences qui signalèrent, à cette époque, la politique britannique dans la question d'Orient : au mois de mai 1876, on voit le cabinet Disraëli refuser son approbation au mémorandum de Berlin, œuvre du prince Gortschakoff, sous prétexte que la détermination des puissances de prendre des mesures efficaces à l'expiration d'un armistice de deux mois était un encouragement donné à l'insurrection; puis, par un revirement subit, les mêmes ministres gardent la neutralité la plus stricte lors de la déclaration de guerre de la Serbie et du Monténégro (juin 1876). Les massacres de Bulgarie ayant profondément impressionné l'opinion publique et provoqué les attaques les plus violentes de la part du parti whig, le gouvernement dut prendre une attitude moins équivoque. Par l'organe de lord Derby, chef du Foreign-Office, il déclara que l'intégrité territoriale de la Turquie était la condition *sine qua non* de la paix européenne, mais que rien n'empêchait de modifier une fois de plus la nature des relations de la Porte avec les races sujettes. Enfin, quelques mois plus tard, à la veille de la réunion de la conférence de Constantinople, la crainte de voir les troupes moscovites occuper les provinces insurgées et se rapprocher de Constantinople sous le couvert de protéger les chrétiens opprimés, produisit un nouveau revirement : ces sympathies « pour les races sujettes » disparurent du cœur de John Bull aussitôt qu'elles furent partagées par la Russie, et le cabinet conservateur se déclara désormais en faveur du sultan. Quand le prince Gortschakoff mit les puissances en demeure d'imposer à ce dernier l'exécution des vœux de la conférence, l'embarras et l'indécision du gouvernement anglais éclatèrent au grand jour : si les whigs et les tories avaient osé pousser à bout les conséquences de leurs principes respectifs, la Grande-Bretagne aurait fait cause commune avec la Russie pour tirer pour le refus de la Porte (doctrine des libéraux), ou contre elle (doctrine conservatrice) prononcée en faveur des Ottomans (doctrine des conservateurs). M. Disraeli se borna à revendiquer le droit de conserver une attitude expectante et de persister dans l'abstention, à partir du moment où une note de Saint-Pétersbourg lui donna l'assurance que l'acquisition de Constantinople « était exclue des vues de Sa Majesté le tsar ». Après la chute de Plevna (10 décembre 1877), le Turquie invoqua inutilement la médiation de l'Europe. L'Angleterre, qui aurait bien voulu intervenir dans la conclusion de la paix entre les belligérants, et qui s'était montrée seule favorable à l'idée d'une médiation européenne, crut ses intérêts menacés quand elle vit les Russes victorieux marcher sur Constantinople et se rendre maîtres de la flotte anglaise l'ordre de pénétrer dans les Dardanelles, malgré le refus d'autorisation opposé par le sultan (février 1878), et, à la lecture du traité de San-Stefano, elle décéla l'appel de la milice anglo-indienne, ce qui amena la retraite de lord Derby, représentant de la politique pacifique dans le cabinet conservateur (le comte de Salisbury le remplaça à la tête du Foreign-Office, et, dans une circulaire aux agents britanniques, critiqua avec une extrême vigueur tous les points du traité de San-Stefano; bientôt l'Angleterre fut en mesure d'appuyer par la force ses objections à ce traité, que la Russie dut consentir à soumettre à un congrès européen, en présence de l'opposition de toutes les puissances. Celles-ci surent gré à M. Disraëli de s'opposer hardiment à une extension de la suprématie moscovite, qui aurait ruiné toute influence turque en Europe et rendu le tsar maître absolu de la péninsule balkanique. Au Congrès de Berlin, la politique russe parut d'abord triompher et l'Angleterre ne s'opposa ni à la rétrocession de la Bessarabie, ni à l'acquisition de Kars et de Batoum. Les partisans les plus chauds du ministère tory n'en pouvaient croire leurs oreilles; mais leur surprise fut de courte durée. Le 8 juillet 1878, on apprit que la Grande-Bretagne avait, un mois auparavant, pris des mesures destinées à contrebalancer les concessions qu'elle prévoyait devoir faire au Congrès. Par un traité en date du 4 juin, elle s'était engagée à défendre le territoire qui resterait au sultan en Asie, et, en retour, le sultan l'autorisait à occuper l'île de Chypre : à son tour, la politique moscovite subissait un très sensible échec. L'opinion anglaise se montra si enthousiaste que les libéraux de la Chambre des lords n'osèrent formuler aucune critique. Il n'en fut pas de même à la Chambre des communes, où les orateurs whigs exprimèrent le regret : 1° que le Congrès n'eût pas fait meilleur accueil aux revendications de la race grecque; 2° que le cabinet eût augmenté les charges militaires du pays en se portant garant de l'intégrité du territoire ottoman en Asie; 3° qu'il eût pris divers engagements sans l'avis du Parlement. En résumé, les ministériels applaudissaient des deux mains à la convention anglo-turque et subissaient le traité de Berlin, tandis que l'opposition approuvait presque sans réserve le traité et blâmait la convention du 4 juin. Lord Hartington, MM. Lowe, Forster et Gladstone prirent successivement la parole; M. Disraëli et lord Salisbury répondirent et obtinrent une majorité de 143 voix.

Lorsque la Russie avait dû envisager la perspective d'une collision avec l'Angleterre, la pensée d'une diversion à opérer du côté de l'Inde se présenta à son esprit et une mission fut envoyée à l'émir de Kaboul, Chir-Ali, qui la reçut avec une ostentation évidente. Cette attitude du prince afghan eut pour conséquence l'envoi d'une députation britannique, ayant à sa tête sir Nevil Chamberlain et précédée du major Cavagnari. Lorsque celui-ci se présenta à l'issue de la passe de Kalber, l'officier commandant la forteresse déclara qu'il ne laisserait point passer la mission et qu'il la repousserait au besoin par la force. Même après cet affront, le gouvernement de la reine, désireux d'éviter les calamités d'une lutte à main armée, ordonna à lord Lytton, vice-roi des Indes, de réclamer de l'émir des excuses et l'acceptation d'une mission anglaise permanente à Kaboul. L'émir n'ayant pas répondu dans le délai prescrit à l'ultimatum anglo-indien (20 novembre), la guerre fut déclarée à Chir-Ali, à la grande joie de la Russie, qui avait probablement contribué par ses conseils, sinon par ses subsides, à créer un embarras d'un nouveau genre à sa rivale dans la question d'Orient. Les hostilités s'ouvrirent le 26 novembre, et presque aussitôt l'armée britannique s'empara de la forteresse d'Ali-Musdjid et de la position de Dakka, tandis que la colonne du centre entrait sans coup férir dans le fort évacué de Kouroum. Bientôt après, le général Brown se dégagea des tribus qui le harcelaient sur la route de Kosa, et le cabinet conservateur se déclara désormais en faveur du sultan. Quand le prince Gortschakoff mit les puissances en demeure d'imposer à ce dernier l'exécution des vœux de la conférence, l'embarras et l'indécision du gouvernement anglais éclatèrent au grand jour : si les whigs et les tories avaient osé pousser à bout les conséquences de leurs principes respectifs, la Grande-Bretagne aurait fait cause commune avec la Russie pour tirer pour le refus de la Porte (doctrine des libéraux), ou contre elle (doctrine conservatrice) prononcée en faveur des Ottomans (doctrine des conservateurs). M. Disraeli se borna à revendiquer le droit de conserver une attitude expectante et de persister dans l'abstention, à partir du moment où une note de Saint-Pétersbourg lui donna l'assurance que l'acquisition de Constantinople « était exclue des vues de Sa Majesté le tsar ». Après la chute de Plevna (10 décembre 1877), la Turquie invoqua inutilement la médiation de l'Europe. L'Angleterre, qui aurait bien voulu intervenir dans la conclusion de la paix entre les belligérants, et qui s'était montrée seule favorable à l'idée d'une médiation européenne, crut ses intérêts menacés quand elle vit les Russes victorieux marcher sur Constantinople et se rendre maîtres de la flotte anglaise l'ordre de pénétrer dans les Dardanelles, malgré le refus d'autorisation opposé par le sultan (février 1878), et, à la lecture du traité de San-Stefano, elle décéla l'appel de la milice anglo-indienne, ce qui amena la retraite de lord Derby, représentant de la politique pacifique dans le cabinet conservateur (le comte de Salisbury le remplaça à la tête du Foreign-Office, et, dans une circulaire aux agents britanniques, critiqua avec une extrême vigueur tous les points du traité de San-Stefano; bientôt l'Angleterre fut en mesure d'appuyer par la force ses objections à ce traité, que la Russie dut consentir à soumettre à un congrès européen, en présence de l'opposition de toutes les puissances. Celles-ci surent gré à M. Disraëli de s'opposer hardiment à une extension de la suprématie moscovite, qui aurait ruiné toute influence turque en Europe et rendu le tsar maître absolu de la péninsule balkanique. Au Congrès de Berlin, la politique russe parut d'abord triompher et l'Angleterre ne s'opposa ni à la rétrocession de la Bessarabie, ni à l'acquisition de Kars et de Batoum. Les partisans les plus chauds du ministère tory n'en pouvaient croire leurs oreilles; mais leur surprise fut de courte durée. Le 8 juillet 1878, on apprit que la Grande-Bretagne avait, un mois auparavant, pris des mesures destinées à contrebalancer les concessions qu'elle prévoyait devoir faire au Congrès. Par un traité en date du 4 juin, elle s'était engagée à défendre le territoire qui resterait au sultan en Asie, et, en retour, le sultan l'autorisait à occuper l'île de Chypre : à son tour, la politique moscovite subissait un très sensible échec. L'opinion anglaise se montra si enthousiaste que les libéraux de la Chambre des lords n'osèrent formuler aucune critique. Il n'en fut pas de même à la Chambre des communes, où les orateurs whigs exprimèrent le regret : 1° que le Congrès n'eût pas fait meilleur accueil aux revendications de la race grecque; 2° que le cabinet eût augmenté les charges militaires du pays en se portant garant de l'intégrité du territoire ottoman en Asie; 3° qu'il eût pris divers engagements sans l'avis du Parlement. En résumé, les ministériels applaudissaient des deux mains à la convention anglo-turque et subissaient le traité de Berlin, tandis que l'opposition approuvait presque sans réserve le traité et blâmait la convention du 4 juin. Lord Hartington, MM. Lowe, Forster et Gladstone prirent successivement la parole; M. Disraëli et lord Salisbury répondirent et obtinrent une majorité de 143 voix.

Lorsque la Russie avait dû envisager la

côté, présenta et fit adopter même par les libéraux un projet de loi en vertu duquel tout membre qui avait abusé du règlement pour entraver volontairement les travaux parlementaires serait exclu pendant la suite de la séance, et, après trois exclusions, pendant une semaine au moins. En dépit de ce succès, le cabinet voyait approcher avec inquiétude le renouvellement de la Chambre, car les élections alliaient se faire sur ces deux points irritants : réforme agraire en Irlande, affaires de l'Afghanistan.

Un cousin de Yacoub-Khan, nommé Abdur-Rahman, évincé une première fois, en 1868, du trône de l'émir et depuis dix ans pensionnaire des Russes, fit son apparition à Balkh, au commencement de 1880; peu après, la publication de deux *Livres bleus* prouva à entendre que les Moscovites avaient pris une part considérable à la politique antibritannique des Afghans, et lord Beaconsfield ne cacha point que l'on avait trouvé à Kaboul une correspondance volumineuse entre l'émir et Saint-Pétersbourg. Le bruit courut dans le même temps que, contrairement aux stipulations du traité de 1857, le gouvernement venait d'autoriser le schah à occuper Hérat, de manière à faire à l'Angleterre, contre la Russie; mais lord Beaconsfield ne donna sur ce sujet que des explications ambiguës. La situation du cabinet devenait critique : les whigs, et, confiants dans leur inquiétudes dans le succès final des élections, il prit le parti de dissoudre le Parlement avant les fêtes de Pâques, de présenter des lois de finances, de faire appel à d'inaugurer la nouvelle législature au commencement du mois de mai 1880. Aussitôt sa décision prise et communiquée à la Chambre des communes, il présentait un projet tendant à demander l'expulsion introduite avant cette loi contre un fermier dont la redevance était de moins de trente livres devait être suspendue, pendant un mois, à la suite de la non-payement des fermages provenant d'une impossibilité matérielle, telle que la disette; 2° que le fermier désirait conserver la jouissance de ses fermes à des conditions jugées raisonnables; 3° que le propriétaire refusait sans raison les offres du fermier. Cette loi portait une atteinte incontestable aux droits des landlords, jusqu'elle donnait raison aux preneurs qui n'avaient pas rempli les stipulations du bail, et qu'elle accordait des compensations aux tenanciers expulsés pour cause de non-payement. M. Gladstone, en présence de l'opposition qu'il rencontra, proposa un amendement d'après lequel le propriétaire serait dispensé desdites compensations s'il permettait au fermier expulsé de vendre son droit au bail : le produit de cette vente servirait à éteindre la dette et à faciliter un nouvel établissement du fermier; cette disposition, adoptée à une très faible majorité par les Communes, fut rejetée par les Lords, qui laissaient encore une fois en suspens la solution de la question irlandaise. Les fermiers, de plus en plus outrés, se rendirent aussitôt après coupable d'une série « de crimes agraires », tinrent des meetings, prêchèrent la résistance à main armée; la propagande de la *Land league* prit des proportions redoutables, et le discours de M. Parnell en faveur d'une éviction immédiate des propriétaires aggravèrent encore la situation. Le gouvernement se crut obligé de poursuivre les chefs de la *Land league* pour crime de conspiration.

Dans le même temps, les Bassoutos ouvrirent les hostilités contre la colonie du Cap, et, quelques mois après (novembre 1880), les Boers du Transvaal, proclamant la république malgré l'opposition de la reine, s'insurgèrent hardiment contre l'autorité britannique. Les conduisirent avec une telle vaillance qu'il fallut bien accorder aux insurgés ce qu'ils demandaient, le *self-government* : la reconnaissance de la suzeraineté de la reine fut pourtant maintenue.

Le 5 janvier 1881, le discours du trône annonça à la fois la répression des crimes agraires et des réformes prochaines en Irlande, où les *home rulers* avaient créé littéralement le régime de la terreur : on n'y craignait plus d'être puni pour avoir violé les lois du royaume, mais pour ne pas avoir obéi aux prescriptions de la ligue. Parmi les réformes brièvement indiquées dans le discours du trône, il y avait d'abord le développement des principes posés dans la loi agraire de 1870 sur les relations entre propriétaires et fermiers; on se proposait d'augmenter la protection accordée au fermier par cette loi, et, par suite, le bien-être du fermier, « sans toutefois diminuer la valeur ou ébranler la base de la propriété ». En second lieu, le gouvernement visait à rendre accessible à un plus grand nombre l'acquisition de la propriété en supprimant les entraves à sa libre disposition. Enfin, le cabinet manifestait l'intention de remplacer par une commission élue les *grands jurys* existant dans chaque comté irlandais et compétents sur toutes les questions de finances, ainsi que sur une partie des questions administratives. Mais, avant de modifier les lois existantes, le ministère décida qu'il en assurerait le respect, et M. Forster, secrétaire d'État pour l'Irlande, présenta un bill de coercition destiné à protéger les personnes et les propriétés. Aux termes de ce bill, toute personne déclarée « raisonnablement suspecte d'avoir été coupable de haute trahison, de trahison-félonie, de manœuvres de trahison », d'un crime quelconque légalement punissable, d'un acte

l'honorable membre de la Chambre des communes dut soutenir avant d'être admis à siéger (v. BRADLAUGH). Il ne fallut pas moins de toute l'éloquence de M. Gladstone pour triompher du bigotisme de la majorité, laquelle sembla d'ailleurs prendre sa revanche en votant la fermeture des cabarets le dimanche et en restreignant le droit demandé par le gouvernement pour les dissidents de procéder aux enterrements, dans tous les cimetières anglicans, sans observer les rites de l'Église d'Angleterre, dans les paroisses où un cimetière spécial ne serait pas réservé aux non-conformistes. Les non-conformistes ou dissidents, formant plus de la moitié de la population, constituaient, quoique appartenant à des sectes diverses, un parti aussi homogène dans ses croyances religieuses que notoire par son libéralisme avancé; ils étaient, au fond, le plus gros et le plus clair de la majorité de M. Gladstone, et il était naturel que le gouvernement cherchât à leur donner satisfaction sur cette question des cimetières qui leur tenait si fort à cœur.

Sur une autre question d'une importance capitale, le cabinet fut également battu, non à la Chambre des communes, mais à la Chambre des lords. La ligue agraire et le parti du *home rule* (v. IRLANDE) ne cessaient de demander la suspension des poursuites pour cause de non-payement des fermages, en attendant qu'une loi nouvelle réglât les relations entre propriétaires et fermiers. M. Gladstone présenta donc un projet de loi qualifié de *compensation for disturbance bill* et fondé sur les principes suivants : toute demande d'expulsion introduite avant cette loi contre un fermier dont la redevance était de moins de trente livres devait être suspendue, pendant un mois, à la suite de la non-payement des fermages provenant d'une impossibilité matérielle, telle que la disette; 2° que le fermier désirait conserver la jouissance de ses fermes à des conditions jugées raisonnables; 3° que le propriétaire refusait sans raison les offres du fermier. Cette loi portait une atteinte incontestable aux droits des landlords, jusqu'elle donnait raison aux preneurs qui n'avaient pas rempli les stipulations du bail, et qu'elle accordait des compensations aux tenanciers expulsés pour cause de non-payement. M. Gladstone, en présence de l'opposition qu'il rencontra, proposa un amendement d'après lequel le propriétaire serait dispensé desdites compensations s'il permettait au fermier expulsé de vendre son droit au bail : le produit de cette vente servirait à éteindre la dette et à faciliter un nouvel établissement du fermier; cette disposition, adoptée à une très faible majorité par les Communes, fut rejetée par les Lords, qui laissaient encore une fois en suspens la solution de la question irlandaise. Les fermiers, de plus en plus outrés, se rendirent aussitôt après coupables d'une série « de crimes agraires », tinrent des meetings, prêchèrent la résistance à main armée; la propagande de la *Land league* prit des proportions redoutables, et le discours de M. Parnell en faveur d'une éviction immédiate des propriétaires aggravèrent encore la situation. Le gouvernement se crut obligé de poursuivre les chefs de la *Land league* pour crime de conspiration.

Dans le même temps, les Bassoutos ouvrirent les hostilités contre la colonie du Cap, et, quelques mois après (novembre 1880), les Boers du Transvaal, proclamant la république malgré l'opposition de la reine, s'insurgèrent hardiment contre l'autorité britannique. Les conduisirent avec une telle vaillance qu'il fallut bien accorder aux insurgés ce qu'ils demandaient, le *self-government* : la reconnaissance de la suzeraineté de la reine fut pourtant maintenue.

Le 5 janvier 1881, le discours du trône annonça à la fois la répression des crimes agraires et des réformes prochaines en Irlande, où les *home rulers* avaient créé littéralement le régime de la terreur : on n'y craignait plus d'être puni pour avoir violé les lois du royaume, mais pour ne pas avoir obéi aux prescriptions de la ligue. Parmi les réformes brièvement indiquées dans le discours du trône, il y avait d'abord le développement des principes posés dans la loi agraire de 1870 sur les relations entre propriétaires et fermiers; on se proposait d'augmenter la protection accordée au fermier par cette loi, et, par suite, le bien-être du fermier, « sans toutefois diminuer la valeur ou ébranler la base de la propriété ». En second lieu, le gouvernement visait à rendre accessible à un plus grand nombre l'acquisition de la propriété en supprimant les entraves à sa libre disposition. Enfin, le cabinet manifestait l'intention de remplacer par une commission élue les *grands jurys* existant dans chaque comté irlandais et compétents sur toutes les questions de finances, ainsi que sur une partie des questions administratives. Mais, avant de modifier les lois existantes, le ministère décida qu'il en assurerait le respect, et M. Forster, secrétaire d'État pour l'Irlande, présenta un bill de coercition destiné à protéger les personnes et les propriétés. Aux termes de ce bill, toute personne déclarée « raisonnablement suspecte d'avoir été coupable de haute trahison, de trahison-félonie, de manœuvres de trahison », d'un crime quelconque légalement punissable, d'un acte de violence ou d'intimidation propre à empêcher l'action de la loi ou à troubler l'ordre, pourrait être détenue par ordre du lord lieutenant sans bénéfice de caution ou d'engagement à se présenter en justice; elle ne serait relâchée ou même jugée sans autorisation du même lord; l'ordre d'arrestation servirait comme preuve concluante de tous faits y mentionnés. Il est impossible de nier l'arbitraire de cette loi des suspects, à laquelle les Irlandais avaient réduit M. Gladstone, sympathique pourtant à leur cause, mais obligé de garantir la sécurité des biens et des personnes. Les parnellistes résistèrent au bill par leurs procédés ordinaires d'obstructionnisme, et le Parlement tint un jour une séance de quarante-six heures. Cette attitude n'aboutit qu'à agacer tout le monde et à priver les obstructionnistes d'un certain nombre de voix sympathiques à leur cause. Le projet du gouvernement ayant été voté, M. Parnell lança un manifeste où il faisait appel à la force et où il conseillait une alliance avec le parti ouvrier de la Grande-Bretagne sur les bases suivantes : *home rule* de l'Irlande, abolition des principes territoriaux des deux pays, suppression des armées permanentes et des taxes qui servent à les entretenir. En dépit de cette proclamation, le cabinet présenta et fit voter un second projet, complémentaire de la loi de répression et déclarant illégal le port d'armes dans les districts désignés par le pouvoir exécutif; mais, peu de temps après, M. Gladstone demanda à la Chambre des communes (7 avril) de voter une réforme agraire en faveur des Irlandais : il proposa d'instituer un tribunal ayant le droit d'établir, à la demande du fermier, le fermage sur des bases équitables, d'en fixer les conditions et d'exercer sa juridiction pour protéger la liberté de vente et de fermage; les baux seraient passés pour une durée de quinze ans, et le fermier ne serait expulsé que s'il violait certaines clauses déterminées; de plus, le Trésor serait autorisé à faire des avances pour l'achat des fermes par le fermier, sous la protection spéciale du tribunal. « Le principe de ce *Land bill* était un retour vers le régime féodal, la substitution d'un état légal, se rapprochant de la fixité de tenure, au contrat libre et volontaire qui constitue maintenant le droit commun européen sur la propriété foncière; il s'efforçait, en outre, d'encourager le morcellement du sol entre les petits cultivateurs en permettant à l'État d'aider ceux-ci au rachat des terres affermées. « Certains libéraux trouvèrent ces modifications trop radicales, et le duc d'Argyll, membre du cabinet, donna sa démission; les Irlandais, au contraire, les trouvèrent insuffisantes, surtout après les restrictions apportées au projet primitif par le Parlement (fixation du taux du fermage, droit accordé au propriétaire de faire appel au tribunal en cas de contestation avec le fermier).

Les troubles continuèrent de plus belle, bien que plusieurs fermiers se montrassent disposés à profiter des avantages du *Land act*. M. Parnell et les principaux membres de la *Ligue agraire* furent arrêtés pour avoir prêché ouvertement la dépossession absolue des propriétaires au profit des fermiers. La Ligue même fut dissoute par le lord lieutenant, mais l'association des *home rulers* se chargea de provoquer à sa place meetings sur meetings. « Ce que nous demandons, disent ces orateurs dans une proclamation, ce qui mettrait sûrement fin à des troubles séculaires, c'est la liberté qui est accordée à toute dépendance de la couronne britannique habitée par la race blanche, à savoir le droit de régler les affaires qui nous concernent seuls, en laissant au Sénat impérial, dans lequel siégeraient nos représentants le soin des affaires concernant l'empire tout entier. » De leur côté, les propriétaires irlandais, au nombre de deux cent cinquante, tinrent un meeting à Dublin, réprouvèrent la manière dont le *Land act* avait été appliqué, demandèrent à être indemnisés des pertes par eux subies, en vue du fonctionnement du tribunal agraire et émirent le vœu que l'État se rendît acquéreur à un prix raisonnable des propriétés de tous les landlords qui n'approuvaient pas la nouvelle loi. Enfin, les fermiers écossais, appauvris par cinq mauvaises récoltes successives, se réunirent le 1er décembre 1881 à Aberdeen pour réclamer l'intervention de l'État dans leurs rapports avec les propriétaires. L'année se terminait donc sans que la pacification eût fait un pas; au contraire, tous les efforts faits pour améliorer une situation de plus en plus grave échouaient complètement. M. Gladstone ne fit aucune difficulté d'avouer l'insuccès de sa politique. Pensant que les mesures de clémence produiraient de meilleurs résultats que les mesures de rigueur, il annonça aux Communes l'intention de proposer une loi réglant le payement des fermages arriérés; puis il fit mettre en liberté les députés Parnell, Dillon et O'Kelly, arrêtés en vertu du bill de coercition. Le 4 mai, lord Spencer et lord Cavendish remplacèrent, comme vice-roi et comme secrétaire d'État pour l'Irlande, lord Cooper et M. Forster, démissionnaires et opposés à la politique de douceur dont le cabinet prétendait faire l'essai. Tout à coup, le 7 mai, lord Cavendish et son secrétaire Thomas Burke furent assassinés au moment où ils arrivaient à Dublin. Le « Times », à cette nouvelle, enjoignit à M. Gladstone de « recouvrer son honneur » en prenant des mesures immédiates contre des attentats incessants, et le premier ministre, sans renoncer aux réformes, déposa à la Chambre un bill « sur la répression des crimes en Irlande ». Ce bill, qui devait avoir une durée de trois ans, déclarait illicite toute association secrète, attribuait à une commission spéciale de la cour suprême le jugement des crimes (sans assistance du jury), autorisait les perquisitions nocturnes, les arrestations de suspects, la suppression des journaux, la dissolution des réunions publiques, et rendait applicables la peine de l'amende et celle des dommages-intérêts aux districts où des violences auraient été commises (11 mai 1882). Quatre jours plus tard, M. Gladstone proposa aux Communes d'affecter le reliquat des fonds de l'Église irlandaise à son profit sur les fermages arriérés dans les fermes d'une valeur locative de 750 francs et au-dessous, sous certaines conditions d'indigence, le fermier ne payerait qu'une année, l'État la seconde et le surplus serait annulé. Ce bill fut définitivement adopté le 9 août 1882 : le président, tendant à la répression préventive des crimes, l'avait été, le 9 juillet, après des débats très animés. Quoi qu'il en soit, les derniers mois de l'année se passèrent dans un calme relatif, que l'Irlande ignorait depuis plusieurs années.

A ces préoccupations intérieures étaient venues s'ajouter les affaires d'Égypte. Depuis 1879, le khédive Tewfik-pacha gouvernait sous le contrôle financier anglo-français; pour remettre un peu d'ordre dans les finances, l'effectif de l'armée fut réduit, certains travaux de fortifications suspendus. Le parti militaire se souleva en 1881 : trois colonels, dont le plus connu est Arabi, furent emprisonnés, mais un régiment vint les délivrer, et bientôt le khédive, sous la pression du parti militaire, renvoya son ministre de la Guerre; il le remplaça par Chérif-pacha qui dut, au mois de janvier 1882, céder la place au ministère Mahmoud-pacha ou plutôt au ministère Arabi. Arabi, devenu le chef du parti national, parla de déposer Tewfik, qui faisait mine de résister à ses injonctions. La situation devenait grave. Une note diplomatique, adressée par les cabinets de Londres et de Paris au khédive, pour affirmer leur commune intention de maintenir le régime établi en Egypte en 1879, ne produisit aucun effet, et la Porte, dans une circulaire, se plaignit de n'avoir pas été consultée. C